

# La D.H. (14/12/2012)

## La rue de la Loi repassera à deux bandes



**“Ce sera une de mes premières mesures”, promet la nouvelle échevine de la Mobilité de la Ville, Els Ampe (Open VLD)**

**BRUXELLES** La mesure avait été prise discrètement, sans faire de vague, à la fin du mois d’octobre, au lendemain des élections. Les automobilistes, eux, s’étaient rapidement rendus compte que rue de la Loi, dans sa portion à l’intérieur du Pentagone, le trafic avait perdu de sa fluidité.

En cause, un rétrécissement de la chaussée (une seule bande dans chaque sens entre le boulevard du Régent et la rue Royale) pour créer deux pistes cyclables et des emplacements de parking devant le Parlement.

Cette initiative, prise par la Ville de Bruxelles avec l’aide de la Région, n’a pas manqué de faire bondir les associations de défense d’automobilistes (Touring et autres) dénonçant les interminables files se formant désormais devant le Parlement et le parc Royal.

**“Une mobilité efficace dans l’espace public doit se faire en fonction des besoins et non en fonction d’une idéologie”, tempête l’ASBL Droit de Rouler et de Parquer (DRP), chiffres à l’appui. Ainsi, en l’espace d’une heure, l’ASBL a comptabilisé 1.165 véhicules motorisés pour 48 vélos. Soit un cycliste toutes les 24 voitures. Les récents aménagements sont donc tout à fait disproportionnés, selon l’association.**

Un discours qui trouve écho auprès de la toute fraîchement nommée échevine de la Mobilité, Els Ampe (Open VLD). “C’est un héritage de l’ancien échevin (Christian Ceux, CDH : NDLR). Nous ne sommes pas du tout d’accord avec ces embouteillages inutiles.”

Dès lors, on repasserait à deux bandes de circulation tout en conservant une piste cyclable de chaque côté, histoire de contenter tout le monde. “L’idéal serait que l’une des pistes cyclables passe par le parc Royal. Mais cela semble compliqué car l’espace vert est classé.”

Les places de parking, fraîchement dessinées, passeraient quant à elles à la trappe. “Il y a bien assez de place dans le parking du Parlement”, justifie Els Ampe.

Question timing, pas question d’en proposer un pour le moment. “Mais ce sera l’une des premières mesures que je vais prendre”, assure la nouvelle échevine.